



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Troisième Session conjointe du Comité Intergouvernemental des Hauts fonctionnaires et d'Experts de l'Afrique Centrale et de l'Est



Réunion ad hoc du groupe d'experts sur le
Renforcement des partenariats stratégiques pour tirer le meilleur
parti du capital naturel et assurer le financement de l'industrialisation
et la diversification économique en Afrique centrale

Hilton Hôtel – Yaoundé, Cameroun
15-18 octobre 2024

DOCUMENT DE DISCUSSION

✘ @ecasroca

✘ @eca-sro-ea

✘ @eca_official

www.uneca.org

#ICSOE2024

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	3
I- Introduction	4
II- Aperçu des richesses naturelles de l’Afrique centrale	5
1- Un capital naturel d’exception	5
2- Un capital naturel insuffisamment mesuré et largement inexploité.....	6
III- Consortium sur l’évaluation et la valorisation du capital naturel de l’Afrique centrale : un outil innovant de mobilisation des financements pour la transformation du capital naturel en capital productif	8
1- Pourquoi constituer un consortium pour mesurer, évaluer et valoriser le capital naturel ?	8
2- Principales avancées depuis la 37 ^{ème} session du CIE	9
3- Evénements majeurs auxquels le Bureau sous-régional de la CEA a pris part en lien avec l’action climatique.....	11
IV- Importance de nouveaux partenariats stratégiques pour la mise en œuvre des programmes et projets sur le capital naturel	11
V- Conclusion.....	12
REFERENCES	13

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale
CER	Communauté économique régionale
CIE	Comité intergouvernemental d'experts
COVID	Maladie à coronavirus
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Gt	Gigatonne
MW	Mégawatt
ONU	Organisation des Nations Unies
ODD	Objectif de développement durable
PDI	Plan directeur d'industrialisation
PDIDE	Plan directeur d'industrialisation et de diversification économique
PDIDE-AC	Plan directeur d'industrialisation et de diversification économique de l'Afrique centrale
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RDC	République Démocratique du Congo
SEVAC	Système de l'Economie Verte en Afrique centrale
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

I- Introduction

L'industrialisation des économies de l'Afrique centrale constitue une étape importante pour l'amorce d'un développement inclusif, qui au final permettra d'améliorer significativement les conditions de vies des populations de la sous-région. Il s'agit, entre autres, par la diversification de ces économies à travers l'industrialisation, d'opter pour une croissance économique beaucoup plus endogène en réduisant leur exposition aux chocs externes, notamment ceux provoqués par la volatilité des prix des matières premières (CEA 2018).

Conscients qu'une dépendance excessive vis-à-vis des exportations de produits de base peu ou pas transformés n'était plus soutenable, les représentants des pays de l'Afrique centrale et des Communautés économiques régionales (CER) ont réaffirmé lors de la 33^{ème} session du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) à Douala, au Cameroun en septembre 2017 leur engagement à promouvoir la transformation structurelle et la diversification économique à travers l'adoption d'un consensus dit « Consensus de Douala ». Il s'agit d'un document qui souligne l'urgence de promouvoir le label « Made in Central Africa », d'établir des zones industrielles et des pôles de croissance, d'accélérer la mise en œuvre du programme de l'Union Africaine « Renforcer le commerce intra-africain (BIAT) », de se concentrer sur les abondantes ressources naturelles de la sous-région comme base de son industrialisation et de renforcer la coordination intersectorielle et le dialogue public-privé. Ledit consensus qui regroupe l'ensemble des chantiers et plans d'actions à mettre en œuvre pour amorcer réellement l'industrialisation de l'Afrique centrale plaide en faveur d'un changement de paradigme « d'un modèle de ressources pour les infrastructures à un modèle économique dont les moteurs sont plus que jamais tirés par les solutions basées sur la nature et l'innovation ». L'enjeu du financement de l'industrialisation durable par le biais de structures novatrices et véhicules de financement innovants font donc partie des points importants du Consensus de Douala. Il s'agit d'un des problèmes essentiels à résoudre pour espérer atteindre les objectifs de l'industrialisation durable.

Le financement des économies africaines, en particulier celles des pays de l'Afrique centrale, est un problème entier et global qui ne se limite pas uniquement au financement de l'industrialisation. La question du financement se pose à l'ensemble des activités de chaque économie et ce, dans toutes les sous-régions de l'Afrique. Selon la Banque africaine de développement les estimations des besoins de financement dans les infrastructures varient entre 130 et 170 milliards de dollars américains, avec un déficit de financement annuel de 53 à 93 milliards de dollars américains (BAD, 2018). Quant à l'agriculture, le déficit de financement est estimé à 83 milliards de dollars américains par année.

La question du financement de l'industrialisation et de la diversification économique en Afrique centrale était au cœur des travaux de la 34^{ème} session du CIE qui s'était tenue à N'Djamena, au Tchad en septembre 2018. Cette réunion avait pour objectif de débattre de l'enjeu du financement de l'industrialisation dans la sous-région. Il s'agissait, à travers un état des lieux des approches traditionnelles de financement de tirer les leçons des échecs de ces dernières. L'une des principales recommandations était d'explorer des sources alternatives de financement plus innovantes et renforcer la capacité des gouvernements pour une meilleure mobilisation des ressources internes.

Les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) disposent à travers le Bassin du Congo d'un capital naturel d'exception qui place la sous-région dans une position particulièrement favorable pour soutenir les besoins en financement vert et climatique en vue d'assurer une industrialisation durable conformément à l'objectif de développement durable (ODD) N°9 du Programme 2030¹. Malgré ce potentiel important de croissance verte, l'Afrique centrale ne

¹ L'ODD N°9 du Programme 2030, qui est de « bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation », aborde trois aspects importants du développement

valorise que très peu les opportunités de création de richesses et d'emplois verts par la recherche et l'innovation.

Comment tirer le meilleur parti du capital naturel comme source innovante de financement de l'industrialisation et de la diversification économique en Afrique centrale ? Quels partenariats stratégiques faut-il mettre en place pour y parvenir ? Ce sont les questions auxquelles le présent document de discussion essaiera d'apporter des éléments de réponse.

Le rapport est structuré comme suit. Il donne, en premier lieu, un aperçu des importantes dotations en ressources naturelles de l'Afrique centrale qui constituent une opportunité pour le financement d'une industrialisation durable. Il fait ensuite le point sur les principales avancées depuis le lancement en 2022 au Gabon des consultations et bilans d'étapes devant aboutir la mise en place du Consortium sur la mesure, l'évaluation et la valorisation du capital naturel de l'Afrique centrale, une des décisions de la conférence des chefs d'Etat et gouvernement de la CEEAC en 2012 à Brazzaville au Congo. Il met enfin l'accent sur le besoin de nouveaux types de partenariats pour la mise en œuvre réussie des plans directeurs d'industrialisation et de diversification économique de nouvelle génération (PDIDE) et surtout les programmes grappes verts et projets intégrateurs qui en sont ses piliers centraux.

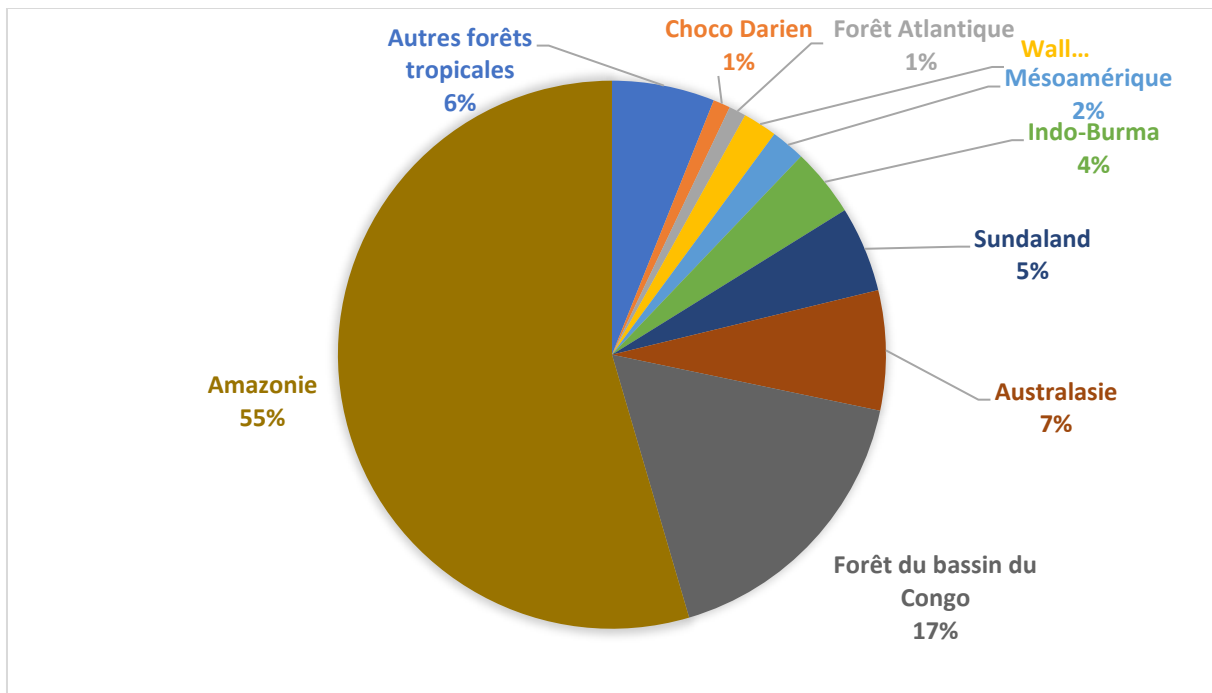
II- Aperçu des richesses naturelles de l'Afrique centrale

1- Un capital naturel d'exception

Les économies de l'Afrique centrale partagent collectivement un avantage planétaire qui est celui d'un capital naturel d'exception. Ce dernier constitue une base solide pour l'industrialisation et la diversification économique de la sous-région. Les ressources pétrolières prouvées de la région sont de 31,3 milliards de barils, soit 28 % des réserves totales du continent. La zone CEEAC possède un potentiel agricole, hydrologique et forestier important. Le Bassin du Congo abrite le deuxième plus grand massif de forêts tropicales denses et humides après l'Amazonie. Son immense forêt de 286 millions d'hectares s'étend sur six pays d'Afrique centrale (République du Congo, République Démocratique du Congo, Cameroun, République Centrafricaine, Gabon et Guinée Equatoriale), représentant ainsi 70% du couvert forestier de l'Afrique (CEA 2021) et 17% de la surface des forêts tropicales humides de la planète (graphique 1). La forêt tropicale du Bassin du Congo est reconnue pour son rôle important d'effet médiateur sur le changement climatique et sa biodiversité. L'écosystème y est extrêmement riche et comprend environ 26 355 mètres cube d'eau par habitant et par an, 27 millions d'hectares de terres arables et 135 millions d'hectares de pâturages avec quatre zones écologiques qui soutiennent le développement des activités agricoles et pastorales. La sous-région dispose également d'un grand potentiel hydroélectrique (environ 60% du potentiel africain) et en termes de bioénergie (biomasse), biogaz, biomasse et biocarburant. Avec un potentiel de plus de 100 000 méga watt (MW), la République Démocratique du Congo (RDC) dispose des ressources hydroélectriques les plus accessibles en Afrique, offrant de nombreuses opportunités pour les projets de transport et d'électricité. Le pays possède à lui seul environ 17 % du potentiel hydroélectrique mondial.

durable : l'infrastructure, l'industrialisation et l'innovation. L'ODD 9 est l'un des objectifs les plus cruciaux pour l'appui apporté à l'Afrique centrale dans son ambition de développement et de transformation rapides, par des capacités de production accrues.

Graphique 1 : Les plus grandes forêts tropicales du monde en pourcentage de la forêt tropicale primaire totale 2020

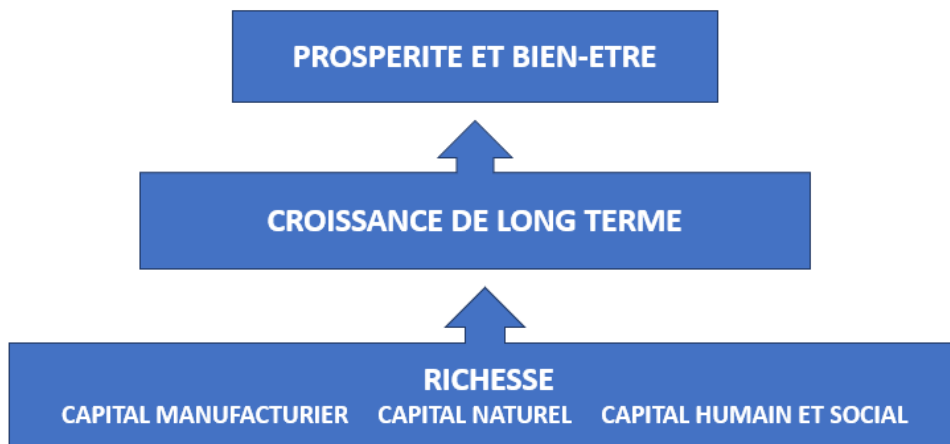


Source : Statista 2024

2- Un capital naturel insuffisamment mesuré et largement inexploité

Le capital naturel, y compris les ressources en eau, les forêts, les mines, la pêche, la faune et la flore représente un atout essentiel pour les pays d'Afrique centrale, où il constitue une part importante de la richesse totale. Cependant, la pleine contribution du capital naturel n'est pas suffisamment prise en compte dans les mesures économiques traditionnelles issues de la comptabilité nationale, comme le PIB qui ne prend en compte qu'une partie des résultats économiques d'un pays : c'est-à-dire le revenu. Il ne fournit aucune indication sur la richesse et les ressources qui fondent ce revenu. Par exemple, lorsqu'un pays exploite ses abondantes ressources minérales ou forestières cela contribue en réalité à la réduction de ses richesses. Il en va de même pour la surexploitation des ressources halieutiques et la dégradation des ressources en eau. Cet appauvrissement des ressources n'apparaît pas dans le PIB et n'est donc pas mesuré (Banque mondiale 2012). Or pour maintenir une croissance durable, il est primordial de comptabiliser la richesse réelle des pays, prenant pleinement en compte son capital naturel. Le développement à long terme (figure 1) consiste à accumuler et à bien gérer un portefeuille de ressources étendu et enrichi qui comprend, entre autres, le capital physique (ou produit), le capital naturel, le capital humain et social sans oublier le capital numérique désormais en construction.

Figure 1 : Piliers du développement à long terme



Source : Banque mondiale 2012

L'autre principale lacune du PIB concerne la faible prise en compte du capital naturel et les services écosystémiques associés. La contribution totale du capital naturel (forêts, zones humides ou encore terres agricoles) ne figure pas dans cet instrument de mesure. Prenons l'exemple de la foresterie : les ressources ligneuses sont recensées dans les comptes nationaux, mais les autres services que rendent les forêts, tels que le stockage du carbone et le filtrage de l'air, sont totalement ignorés (Encadré 1).

Encadré : Le Bassin du Congo : plus grand puits net de carbone au monde

Les forêts du Bassin du Congo séquestrent environ 40 Gt (gigatonnes) de carbone (Saatchi et al. 2011). Cette forêt présente des caractéristiques structurales qui la distinguent des forêts amazoniennes : la densité en arbres à l'hectare y est moins importante, mais les arbres de gros diamètre y sont plus nombreux et, à diamètre équivalent, les arbres y sont plus grands, ce qui résulte en une quantité de carbone à l'hectare supérieure en moyenne à celle des forêts amazoniennes (Sullivan et al. 2017). Si la capacité d'absorption de carbone atmosphérique des forêts amazoniennes non perturbées est en déclin depuis une trentaine d'années, du fait d'une augmentation de la mortalité des arbres attribuée aux changements climatiques (Brienen et al. 2015), cette tendance n'est pas encore observée en Afrique centrale (Hubau et al. 2020). Actuellement, malgré leur superficie comparativement plus faible, les forêts non perturbées en Afrique centrale absorbent donc désormais plus de carbone que celles d'Amazonie. Leur absorption annuelle nette de dioxyde de carbone est six fois supérieure à celle de la forêt amazonienne. Le Center for Global Development estime la valeur des services de séquestration du carbone fournis par la forêt du bassin du Congo à au moins 55 milliards de dollars par an, soit 36 % du PIB de la région en 2021.

Source : Eba'a Atyi et al 2022

Le PIB peut ainsi donner des indications trompeuses quant aux résultats économiques et au bien-être d'un pays. En conséquence, les ressources naturelles s'épuisent à un rythme non soutenable en Afrique centrale et le système d'information économique rencontre des difficultés à mesurer et à cartographier les pertes et autres coûts y relatifs.

Toutefois, avec un système fiable de comptabilité du capital naturel, un pays peut produire un ensemble d'indicateurs qui compléteront efficacement le PIB pour suivre son développement durable. Conscient de l'importance de la comptabilisation du capital naturel comme outil de suivi des progrès

dans la mise en œuvre des ODD, et du fait que le capital naturel est également essentiel pour générer une croissance verte en Afrique centrale, il est urgent de trouver des voies et moyens pour accompagner les Etats de l'Afrique centrale à mieux prendre en compte leur capital naturel pour un développement durable plus assuré.

La CEA, dans le cadre de ses programmes nationaux de renforcement des capacités en matière de comptabilité économique et environnementale, accorde une attention particulière à la question de mieux prendre en compte le capital naturel dans le PIB et de remédier ainsi à la sous-estimation de la contribution du capital naturel dans les mesures actuelles de la comptabilité nationale. Une meilleure prise en compte du capital naturel conduirait à une réévaluation à la hausse du produit intérieur brut de l'Afrique centrale offrant des possibilités sur lesquelles la sous-région pourrait s'appuyer pour mobiliser des financements supplémentaires en faveur de la diversification économique et de la transformation structurelle.

III- Consortium sur l'évaluation et la valorisation du capital naturel de l'Afrique centrale : un outil innovant de mobilisation des financements pour la transformation du capital naturel en capital productif

1- Pourquoi constituer un consortium pour mesurer, évaluer et valoriser le capital naturel ?

L'idée de consortium n'est pas nouvelle mais la prise de conscience du potentiel du capital dormant que constitue les ressources du Bassin du Congo, comme source de financement de l'industrie est nouvelle. La concrétisation du projet de Consortium s'inscrit dans le cadre du suivi des décisions prises au plus haut niveau par les Chefs d'Etat de la CEEAC depuis 2012. Elle traduit aujourd'hui la ferme volonté de la CEEAC de concrétiser la vision stratégique partagée des Chefs d'Etat d'opérationnaliser le Système de l'Economie Verte en Afrique centrale (SEVAC) et le Système de l'économie bleue de l'Afrique centrale, deux programmes phares du Plan stratégique Indicatif à Moyen terme 2021-2025 de la Commission de la Communauté. Il s'agit d'un espace de coopération régionale qui permet de mener des réflexions stratégiques sur la transformation de l'ensemble du patrimoine naturel en richesse réelle, au-delà du marché carbone.

Le consortium permet de mieux repositionner les économies de l'Afrique centrale dans le concert des nations en parlant d'une seule voix pour les opportunités de financement durable. Il a pour vocation d'être un véhicule polyvalent pour mettre en commun ou mutualiser les intelligences, les ressources et les moyens, afin de résoudre les problèmes de financement des aspirations de diversification et d'industrialisation de l'Afrique centrale et de sa transformation en une puissance de protection collective et stratégique. Par exemple, si les forêts d'Afrique centrale peinent à attirer le même niveau de financement que les autres massifs forestiers tropicaux d'Amérique du Sud et d'Asie, le Consortium permettra de mener une réflexion sur le prix juste à négocier et attendre des marchés du carbone.

Le Consortium doit permettre de réaliser un audit rigoureux de la valeur économique et monétaire des ressources naturelles de l'Afrique centrale, afin d'évaluer sa richesse réelle, de planifier durablement son développement et de mieux négocier le financement du développement notamment en appui à la mise en œuvre effective des plans d'industrialisation et de diversification économique adoptés tant au niveau pays que régional (PDI, PDIDE pays et PDIDE-Afrique Centrale).

La mise en place et l'opérationnalisation d'un tel consortium avec l'accompagnement de la CEA a été l'une des recommandations majeures de la 37^{ème} session du Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts de l'Afrique centrale (CIE) tenue à Brazzaville en décembre 2021. Les

experts du CIE avaient recommandé la mise en place d'un cadre institutionnel visant à assurer la prise en compte effective du capital naturel, permettant ainsi le repositionnement et la mobilisation du secteur privé pour jouer le rôle de partenaire de premier plan en vue de mener à bien les chantiers de la diversification économique et de l'industrialisation.

2- Principales avancées depuis la 37^{ème} session du CIE

Le Bureau sous-régional de CEA pour l'Afrique centrale a organisé plusieurs activités entrant dans le cadre de l'opérationnalisation du Consortium sur la mesure, l'évaluation et la valorisation du capital naturel de l'Afrique centrale. Ces activités sont listées ci-après :

Conférence-débat sur le financement du développement, Douala, Cameroun, 17 mars 2022

Cette conférence a été organisée en marge de l'atelier régional d'harmonisation des cadres de stratégies et de politiques commerciales et industrielles communes de soutien à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en Afrique centrale. Ladite conférence portait sur la problématique du financement du développement dans le contexte de reprise post-COVID. L'objet de la conférence-débat était de donner l'opportunité aux experts de la sous-région de discuter sur les défis du financement du développement de l'Afrique centrale. Les participants ont été unanimes pour reconnaître que la mobilisation des ressources propres de l'Afrique centrale pour le développement était essentielle pour combler le déficit de financement et que le Consortium sur la mesure, l'évaluation et la valorisation du capital naturel de l'Afrique centrale pouvait constituer une source durable de financement des ambitions d'industrialisation et de diversification de la sous-région.

Consultation virtuelle sur le suivi des recommandations et conclusions de la 37^{ème} session du Comité Intergouvernemental des Hauts fonctionnaires (CIE) et Experts de l'Afrique centrale, Libreville, Gabon, 5 mai 2022.

La consultation a réuni plus de 60 participants en mode hybride, dont des responsables gouvernementaux d'Afrique centrale, des experts nationaux des ministères sectoriels, des commissaires de la Commission de CEEAC, du secteur privé, des membres de la société civile, des représentants de l'ONU et d'agences de développement. L'objectif de cette réunion était d'initier une réflexion collective stratégique par étapes afin d'élaborer une feuille et un code de route devant aboutir à la mise en place d'un consortium pour la valorisation du capital naturel de l'Afrique centrale. Un des résultats majeurs de cette consultation était l'intérêt manifesté par la BDEAC, la FAO, la CEEAC, le PNUD et la CEA pour rejoindre le consortium. La BDEAC avait indiqué qu'elle était disposée à héberger les fonds dudit consortium.

Table ronde sur les Enjeux et opportunités d'un Consortium sur la mesure, l'évaluation et la valorisation du capital naturel de l'Afrique centrale, Victoria Seychelles, 17 novembre 2022

Cette table ronde a été organisée en mode hybride en marge du CIE conjoint de l'Afrique centrale et de l'Est. Il s'agissait de sensibiliser les participants au-delà de l'Afrique centrale sur les problèmes communs de déficit de financement et l'intérêt pour les pays notamment insulaires d'Afrique de l'Est de rejoindre le consortium pour bénéficier de financements durables eu égard à leur vulnérabilité face au changement climatique.

Réunion ad hoc d'experts sur la prise en compte de la comptabilité économique et environnementale pour mieux évaluer et valoriser le capital naturel de l'Afrique centrale et prise en compte de l'urgence climatique et la transition énergétique, Douala, Cameroun, 25 mai 2023

Cette réunion qui a rassemblé plus d'une cinquantaine de participants a notamment mis l'accent sur l'importance d'adopter des modes de consommation et de production durables et inclusifs pour mobiliser des financements verts. La CEA a préconisé l'écologisation des chaînes de valeur qui se traduit par un impact minime sur les services écosystémiques et la biodiversité comme moyen de mobiliser des ressources financières pour soutenir la croissance verte et l'action climatique.

Webinaire sous-régional sur le thème « Comptabilité du capital naturel, inventaire des gaz à effet de serre, solutions fondées sur la nature, mobilisation des financements durables : concepts, outils, approches, modèles d'affaires gagnants à portée de main », 2 février 2024.

Ce webinaire a été organisé en collaboration avec divers partenaires en prélude à la 56^{ème} session de la Conférence des ministres de la CEA pour présenter et explorer les concepts émergents, les outils, mécanismes et approches méthodologiques en vue de mobiliser les ressources disponibles ou accéder aux fonds spéciaux devant aider à combler les déficits de financement de l'Afrique centrale. Les pays de la sous-région ont été encouragés à développer des systèmes de comptabilité économique et environnementale pour actualiser le calcul du PIB permettant ainsi un élargissement de l'espace fiscal et une amélioration du positionnement des pays africains dans les négociations climatiques.

Webinaire portant sur l'étude « Économie forestière de l'Afrique centrale : Enjeux, défis, et opportunités pour une industrialisation inclusive et durable », 15 février 2024

Ce webinaire qui s'inscrit dans le cadre des travaux de la CEA sur le capital naturel avait pour objet d'examiner l'état du secteur forestier et les perspectives de son industrialisation ainsi que les défis y relatifs. Les discussions ont permis de définir les contours du modèle d'affaire pour une industrialisation du secteur forestier qui soit inclusive, durable et susceptible de promouvoir le financement innovant du développement de la sous-région.

Visite de courtoisie du Bureau de la CEA pour l'Afrique centrale auprès du président de la BDEAC, à Brazzaville le 29 mars 2024

Une délégation du Bureau de la CEA et le président de la BDEAC, Dieudonné Evou Mekou ont échangé le 29 mars 2024 à Brazzaville au Congo, sur le projet de consortium sur le capital naturel du Bassin du Congo. La visite de courtoisie s'inscrivait dans le cadre de la poursuite des négociations pour accélérer la mise en œuvre de ce consortium de classe mondiale, essayer de mutualiser leurs moyens et engager un certain nombre d'activités en commun, notamment investir dans la science pour que les pays soient capables de mesurer le capital naturel entre autres. La BDEAC a marqué son accord pour être membre du consortium. L'institution va ainsi recevoir les fonds qui seront émis pour financer les projets d'industrialisation de la sous-région.

Réunion virtuelle d'experts sur les innovations pour une transition de l'économie bleue résiliente au changement climatique en Afrique centrale et orientale, 2 octobre 2024

Cette réunion virtuelle a été organisée en prélude du CIE pour répondre au besoin de diffuser des connaissances et des informations sur les solutions innovantes disponibles pour une transition vers une économie bleue résiliente au changement climatique.

3- Événements majeurs auxquels le Bureau sous-régional de la CEA a pris part en lien avec l'action climatique

Sommet des Trois Bassins des Écosystèmes de Biodiversité et des Forêts Tropicales, Amazonie – Congo – Asie du Sud-Est- Mékong, Brazzaville, Congo du 26 au 28 Octobre 2023

Le Bureau sous-régional de la CEA a, été invité par le gouvernement du Congo à prendre part au Sommet des Trois Bassins des Écosystèmes de Biodiversité et des Forêts Tropicales, Amazonie – Congo –Asie du Sud-Est- Mékong qui s'est tenu à Brazzaville du 26 au 28 Octobre 2023 et au cours duquel la CEA a sensibilisé les experts, le secteur privé et la société civile sur les enjeux et opportunités du consortium pour la mobilisation du capital naturel comme véhicule d'accélération de l'industrialisation et de la diversification économique en Afrique centrale.

28ème Conférence des Parties sur le Climat de l'ONU (COP 28), Dubaï, Emirats Arabes Unies du 30 novembre au 12 décembre 2023

Le bureau a également participé aux consultations de la COP 28, à Dubaï aux Emirats arabes unis, du 30 novembre au 12 Décembre 2023. Cette conférence qui a rassemblé les acteurs clés en charge de l'urgence climatique et de la mobilisation des fonds verts a mis l'accent sur l'importance d'adopter des modes de consommation et de productions durables et inclusifs pour mobiliser des financements verts. La CEA a poursuivi ces efforts de sensibilisation et de mobilisation des acteurs et partenaires du continent pour accélérer la traduction en actions concrètes des engagements pris pour minimiser l'impact des changements en cours sur les services écosystémiques et la biodiversité. Au terme de la COP 28, le Commissaire à l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural de la Commission de la CEEAC a mandaté la CEA pour tenir une réunion bilan au terme de laquelle, il est recommandé à la CEA et aux parties prenantes qui avaient initialement manifesté leur intérêt à intégrer cette initiative de passer désormais à l'action en mettant en œuvre le projet de statut du Consortium.

IV- Importance de nouveaux partenariats stratégiques pour la mise en œuvre des programmes et projets sur le capital naturel

Explorer de nouvelles pistes de partenariats au-delà du Bassin du Congo

Bien que le Consortium soit ouvert Etats, aux institutions ou entreprises publiques et privées des Etats ayant en commun le Bassin du Congo ainsi qu'aux institutions financières des communautés économiques régionales, il est important de nouer des alliances stratégiques avec les pays de l'Amérique latine et les pays de l'Asie du Sud-Est. L'ensemble de ces trois bassins représente plus de 80% du couvert de forêts tropicales humides au niveau mondial (graphique 1). L'idée est de se mettre ensemble pour mutualiser les intelligences, les ressources et moyens disponibles en misant sur la force du partenariat pour surmonter les obstacles pour la constitution dudit Consortium. C'est à partir de

cette base de mobilisation et d'adhésion de toutes les principales parties prenantes dont la survie et le développement à court, moyen et long terme dépend de la valorisation effective du capital naturel d'exception dont regorge les trois bassins forestiers les plus importants au monde (Bassin Amazonien ; Bassin du Mékong - Bornéo en Asie) qu'il sera possible de parler d'une seule voix pour négocier de meilleurs prix pour les services écosystémiques rendus par le capital naturel, notamment les crédits carbone.

V- Conclusion

Pour soutenir une croissance durable, il est essentiel de comptabiliser la richesse réelle des pays, notamment leur capital naturel. Compte tenu de l'importance de la comptabilisation du capital naturel comme outil de suivi des progrès dans la mise en œuvre des ODD, et du fait que le capital naturel est également essentiel pour engendrer une croissance économique robuste, inclusive et verte en Afrique centrale, il est urgent de mutualiser les intelligences et des voies et moyens afin de mieux accompagner les Etats de l'Afrique centrale à valoriser davantage leur capital naturel et financer leur industrialisation et transformation structurelle en activant les capitaux dormants dont ils ont l'avantage collectif de disposer. Le capital naturel du Bassin du Congo revêt une importance cruciale pour le monde. Un renforcement des partenariats stratégiques à travers la concrétisation sans délai du projet de Consortium permettrait de lever des fonds nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'industrialisation verte tout en garantissant la durabilité de cette richesse vitale pour les générations futures.

REFERENCES

- Banque africaine de développement 2018: Tendances du Financement des Infrastructures en Afrique, 2018
- Banque mondiale (2012) Moving Beyond GDP: How to factor natural capital into economic decision making, Juin 2012
- Brienen RJ, Phillips OL, Feldpausch TR, Gloor E, Baker TR, Lloyd J, Lopez-Gonzalez G, Monteagudo-Mendoza A, Malhi Y, Lewis SL. 2015. Long-term decline of the Amazon carbon sink. *Nature*. 519(7543): 344-348.
- Commission économique pour l'Afrique 2018 : Financement de l'industrialisation en Afrique centrale
- Commission économique pour l'Afrique 2021 : Comptabilité du capital naturel, réévaluation de la richesse et élargissement de l'espace fiscal en Afrique centrale
- Eba'a Atyi, R.; Hiol Hiol, F.; Lescuyer, G.; Mayaux, P.; Defourny, P.; Bayol, N.; Saracco, F.; Pokem, D.; Sufo Kankeu, R.; Nasi, R. 2022: Les forêts du bassin du Congo : État des Forêts 2021
- Hubau W, Lewis SL, Phillips OL, Affum-Baffoe K, Beeckman H, Cuní-Sanchez A, Daniels AK, Ewango CE, Fauset S, Mukinzi JM. 2020. Asynchronous carbon sink saturation in African and Amazonian tropical forests. *Nature*. 579(7797): 80-87.
- Saatchi SS, Harris NL, Brown S, Lefsky M, Mitchard ET, Salas W, Zutta BR, Buermann W, Lewis SL, Hagen S. 2011. Benchmark map of forest carbon stocks in tropical regions across three continents. *Proceedings of the National Academy of Sciences*. 108(24):9899-9904.
- Statista 2024: Largest rainforests in the world as a share of total primary tropical forest 2020 <https://www.statista.com/statistics/1347045/share-of-rainforests/> site accédé le 23 septembre 2024
- Sullivan MJ, Talbot J, Lewis SL, Phillips OL, Qie L, Begne SK, Chave J, Cuni-Sanchez A, Hubau W, Lopez-Gonzalez G. 2017. Diversity and carbon storage across the tropical forest biome. *Scientific reports*. 7(1): 1-12.